

Amir Khadir
Député de Mercier

COMMUNIQUÉ

CNW CODE 01 BILINGUE + HBDO

Exploration gazière aux Îles de la Madeleine Québec solidaire remet au ministre 1 200 lettres de propriétaires qui refusent l'accès à Gastem

Québec, le 19 octobre 2011 – Le député de Mercier, Amir Khadir, accompagné d'Annie Landry, résidente des Îles de la Madeleine, ont interpellé aujourd'hui le ministre des Ressources naturelles sur la question des travaux d'exploration gazière de Gastem, aux Îles.

1 200 lettres de refus d'accès et une pétition

Les copies de plus de 1 200 lettres de refus d'accès à leurs terrains signées par des propriétaires madelinots et adressées à Raymond Savoie, président de la compagnie gazière, seront remises au ministre Gignac par M. Khadir. Ainsi, plus de 1200 propriétés des Îles deviennent inaccessibles à l'exploration gazière, à l'instar de l'initiative prise par les citoyen-nes de Saint-Camille contre un projet de mine à ciel ouvert.

De plus, le député de Québec solidaire déposera une deuxième tranche de la pétition exigeant la tenue d'audiences publiques du BAPE. La pétition aura recueilli dans toutes ses versions un total de 2 187 signatures. Elle demande « l'arrêt immédiat des relevés gravimétriques et autres travaux de Gastem en cours sur l'archipel » et exige « un BAPE sur l'ensemble du projet de cette compagnie aux Îles de la Madeleine. »

« Comme le démontre l'impressionnante mobilisation actuelle, le virage gazier est loin de recueillir l'appui de la population des Îles de la Madeleine, estime Amir Khadir. Il n'y pas que devant la bourse de Montréal que les gens s'indignent. Ces citoyens madelinots s'indignent de voir le gouvernement soumettre le Québec à une exploitation socialement et écologiquement inacceptable. »

Selon Annie Landry, il est urgent que le ministre Gignac étudie les fondements de ce projet qui selon elle ne tient pas la route. « D'une part, les seuls avis scientifiques auxquels on se réfère dans notre région proviennent de l'industrie gazière elle-même, déplore Mme Landry. Or, on sait tous que confier l'évaluation des risques à cette industrie, c'est comme demander au lapin de surveiller la salade. Aussi, l'industrie dénigre l'opposition et tente de blanchir ses intentions à coups de publicités déguisées dans les médias locaux, alors que des garanties élémentaires, tels les plans d'urgence, n'existent toujours pas. C'est comme ça que ça se passe présentement chez nous et par cette démonstration de refus en bloc, nous demandons au ministre d'intervenir. »

Les Îles de la Madeleine sont un archipel reconnu pour l'unicité et la fragilité de son écosystème. L'arrivée de l'industrie gazière à des fins commerciales y menace autant l'approvisionnement en eau potable que la qualité de vie de ses 13 000 habitants, juge Mme Landry.

Quel virage énergétique pour les Îles?

Gastem justifie la production de gaz naturel aux Îles de la Madeleine pour convertir l'actuelle centrale thermique du mazout lourd au gaz naturel.

« Les Îles de la Madeleine devront certes prendre un virage énergétique, mais il faudrait plutôt tourner le dos aux énergies fossiles et mettre en œuvre des alternatives comme le biogaz pour alimenter cette centrale, l'énergie éolienne et la géothermie dont le potentiel n'est plus à démontrer, estime le député de Mercier. Malheureusement, la volonté politique manque pour l'instant. »

Rappelons que le moratoire partiel sur la fracturation hydraulique annoncé en mars dernier n'inclut pas les travaux de prospection gazière conventionnels. Les conclusions de ce rapport du BAPE rendues publiques au mois de mars dernier ne s'appliquent donc pas au forage de Gastem sur les Îles de la Madeleine. Bien que plusieurs enjeux soulevés lors de ces consultations s'appliquent autant au forage conventionnel qu'au gaz de schiste, le gouvernement libéral a fait le choix de laisser le champ libre à l'industrie sur cet archipel québécois.

- 30 -

Source : Christian Dubois, 418 529-7410